
NEWSLETTER / BULLETIN

Été 2015 No. 20

Le thème de la conférence offre une idée de ce qui devrait être possible



L'image du soldat armé derrière Jim Leech était tout à fait en accord avec le ton de son discours lors du banquet de la conférence 2015 au centre de découvertes au Fort Henry à Kingston. Intitulé « Quelqu'un a-t-il le courage de changer notre système de retraite ? » M. Leech a soutenu que les gouvernements ne peuvent pas se permettre d'ignorer la question. Un résumé de son discours apparaît à la page 6. M. Leech est Chancelier de l'Université Queen's et ancien directeur du Fonds de pension des enseignants de l'Ontario.

Un thème récurrent lors de la Conférence annuelle de 2015 de la CURAC/ARUCC à Kingston en mai dernier fut la nécessité pour les gouvernements national et provinciaux de réviser les régimes de retraite, de soins médicaux et de soutien social des personnes âgées.

Ces préoccupations ont été mises en parallèle avec les préoccupations réelles que pour l'instant, du moins, qu'aucun ordre de gouvernement n'est disposé à aborder la question. Alors que les gouvernements voudraient peut-être que les questions liées à la politique sur les pensions et les personnes âgées disparaissent, cela ne va pas se

Dans ce numéro

- ▶ **Résumés des conférences, page 2**
- ▶ **Récompenses 2015, page 12**
- ▶ **Conseil d'administration 2015-16, page 17**
- ▶ **Options de voyage à considérer, page 19**
- ▶ **Bulletins: Assurance vie et les risques des dirigeants, page 20**
- ▶ **Obligation de prendre la retraite?, page 21**

produire. Un facteur qui pousse à la réforme des retraites et des soins aux personnes âgées est le fait que la génération dite « baby boom » a atteint la retraite et s'apprête à devenir les « aînés boomers ».

Il est également de plus en plus évident que les politiques de retraite qui avaient tout leur sens lorsque la génération du « baby boom » était la composante jeune et dominante de la société ne sont plus viables maintenant que ces personnes sont à la retraite. Les hypothèses sur le genre de soins de santé dont les aînés ont besoin et comment et où ils vivent à la retraite, ont de même perdu leur pertinence.

Bien que les présentations de la conférence ont souvent fait des rétrospectives en retraçant les insuffisances des politiques publiques mises en place à une autre époque, elles suivaient également le thème de la conférence : Perspectives d'avenir. Autrement dit, il y avait l'espoir que la réforme soit possible.

Nous offrons ci-dessous les résumés de ces présentations.

Les aînés du Canada méritent mieux: besoin d'une stratégie nationale

Vers une stratégie nationale des aînés, résumé d'une présentation par Chris Simpson, Président, Association médicale canadienne et professeur de médecine et chef de cardiologie, Université Queen's, Kingston.

Le D^r Simpson a commencé sa présentation en se référant à l'article sur le vieillissement de la population de la CURAC/ARUCC qui traitait d'informations et d'arguments semblables à ceux de l'AMC. Les aînés représentent 14 % de la population du Canada et de 40 à 50 pour cent des dépenses de santé. Ainsi, il est essentiel de penser au futur : en 15 ans le nombre d'aînés doublera et nous savons cela depuis longtemps (30 ans) mais n'avons rien prévu en conséquence.

Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont les populations les plus âgées et ils en ressentent l'impact aujourd'hui. Le D^r Simpson a fait remarquer que le vieillissement est un « triomphe, pas une maladie », mais que nous avons besoin de changements pour rendre le système durable.

Le rapport du Conference Board du Canada met en lumière ce qui suit : en 2012, 41 000 Canadiens ne reçoivent pas les soins à domicile dont ils ont besoin ; Il y a de longues attentes pour les soins de longue durée ; et seulement 16 % des personnes qui ont besoin de soins palliatifs les reçoivent. Le D^r Simpson a dit qu'il est essentiel de remédier à ce traitement injuste et inéquitable. Les crises offrent des possibilités de changements, mais il nous faut un plan. « Le Canada est un pays de projets pilotes ! Nous devons améliorer notre taux de succès pour offrir de bons soins à ceux qui en ont besoin. »

Le Canada doit également se concentrer sur la qualité — une comparaison internationale démontre que le Canada ne l'offre pas. Nous avons besoin d'un meilleur rapport « qualité/coûts » au sein des institutions de soins intégrés. Il est essentiel que nous nous concentrions sur des soins à domicile et au sein de la communauté

plutôt que de continuer à se concentrer sur les médecins et les hôpitaux. Tous les paliers de gouvernement doivent travailler ensemble et le gouvernement fédéral doit revenir dans le jeu également plutôt que jouer la carte de la constitution. Un plan intégré doit incorporer les facteurs socioéconomiques, puisque seulement 25 pour cent de la santé dépend du système de santé ; le reste est socio-économique.

Où commencer ? Le système actuel a été conçu dans les années 1960 et est inadéquat. Les hôpitaux de soins aigus servent mal les aînés qui souffrent de maladies chroniques multiples. Beaucoup ne devraient pas être à l'hôpital, où ils sont étiquetés injustement comme « bloqueurs de lits » (20 % des lits sont occupés par des gens qui devraient recevoir une certaine forme de soins alternatifs). Les hôpitaux sont des endroits risqués pour tous ceux qui devraient vivre ailleurs ; les risques comprennent les infections, la dépression, l'isolement et l'atrophie musculaire. Pour les hôpitaux, le surpeuplement entraîne des « embouteillages » de lits, des infractions au code d'incendies, des annulations de tests et de chirurgies pour ceux qui en ont besoin, etc. Ces problèmes sont passés sous silence. Le D^r Simpson a souligné que les Canadiens méritent le meilleur système de soins de santé dans le monde au lieu d'un système médiocre, et que les soins communautaires et à domicile appropriés sont préférables pour les aînés. « Que les hôpitaux se concentrent sur les problèmes de soins aigus ».

Le D^r Simpson a déclaré que le Canada a besoin d'une stratégie nationale des aînés et que le moment est opportun pour s'associer à d'autres professionnels de la santé, à des syndicats et autres groupes. « Recherchons les meilleures pratiques dans le monde. » Le Canada doit développer des stratégies centrées sur les patients

et les familles qui comprennent des soins à domicile et dans la communauté pour alléger le fardeau des conjoints et de la famille qui assument en ce moment un lourd fardeau de soins comme aidants naturels. Le D^r Simpson a ajouté que le Canada doit remédier au manque de soins de santé mentale et à la couverture incohérente de médicaments. Les gens ont besoin de conditions sociales et économiques qui favorisent le bien-vivre, y compris des logements abordables et de transit et la capacité de payer leurs médicaments. L'accès aux soins ne devrait pas dépendre de l'endroit où vous vivez ou de qui vous connaissez.

Le D^r Simpson a déclaré que le l'AMC s'efforce de faire des soins des aînés un enjeu de l'élection fédérale en obtenant l'appui de députés, par la formation d'un consensus d'une manière politiquement active mais non partisane afin qu'il y ait des plates-formes pro-aînés de tous les partis politiques. Le D^r Simpson a conclu avec le commentaire : « le statu quo n'est pas une option! »

Les personnes intéressées à suivre les initiatives de l'AMC peuvent le faire sur le site : www.demandaplan.ca

Les concepts archaïques des soins de la santé ne peuvent pas satisfaire les besoins des temps modernes

Soins de santé des aînés et santé mentale : soyons audacieux pour les vieux, notes sur la présentation du D^r Ken Le Clair, professeur de psychiatrie et directeur de la division de gériatrie de l'Université Queen's.

En 2015, le Canada a plus de personnes âgées que d'enfants et environ 93 pour cent des personnes de plus de 65 habitent à la maison. La population de plus de 65 ans va doubler dans les 20 prochaines années et le nombre de personnes de plus de 85 ans va quadrupler

Le D^r Le Clair mentionne qu'au moins une personne âgée sur trois développera une forme de démence et plus de 80 pour cent des personnes de plus de 45 ans auront une ou des maladies chroniques. À 90 ans, 65 pour cent des hommes et 70 pour cent des femmes auront une certaine forme de maladie mentale. Ces personnes âgées atteintes de démence ainsi que d'autres problèmes de santé se retrouvent de plus en plus dans les hôpitaux. Des études en Australie suggèrent que 25 pour cent des personnes âgées dans les hôpitaux ont une forme de démence. Le D^r Le Clair voit là un mauvais et coûteux usage des institutions qui étaient destinées à être des établissements de soins aigus.

En outre, là où il y a démence chez les personnes âgées, les professionnels de la santé ont également appris à s'attendre à trouver la dépression, un gain de poids et un manque d'exercice, des difficultés cognitives, des problèmes de comportement, ainsi que d'autres problèmes de santé tels que des accidents vasculaires cérébraux, le diabète, des maladies cardiovasculaires et des douleurs chroniques. Ces conditions ont tendance à empirer progressivement au fil du temps.

Compte tenu de leurs problèmes de santé variés, beaucoup de personnes âgées voient un éventail aussi varié de professionnels de la santé - visitent plus d'un médecin dans des endroits différents pour chacune de leurs conditions. Les aidants familiaux des personnes âgées ayant des problèmes médicaux complexes sont eux-mêmes à risque élevé d'épuisement et d'épuisement

professionnel. Avec un tel système basé sur une approche des « parties du corps » on accorde peu d'attention ou de préoccupation à l'ensemble de la personne ou à famille entière.

Dans ce monde en évolution et avec ce vieillissement continu de la population, nous n'utilisons pas présentement nos ressources en soins de santé efficacement. Nos services de soins de santé ont été créés il y a des années pour une démographie fort différente et ils sont très lents à changer.

Le D^r Le Clair a offert les réflexions suivantes sur la façon d'améliorer la santé des aînés :

- Les praticiens de soins de santé devraient s'adresser à un patient en posant les questions « Qu'est-ce qui est important pour vous? » et « Comment pouvons-nous vous aider? », plutôt que par la question « Quel est le problème? »
- L'utilisation d'un cadre interconnecté pour chaque aîné avec des problèmes de santé mentale et physique complexes est nécessaire, qui comprendra une étude des troubles cognitifs, l'instabilité médicale et fonctionnelle, les problèmes psychiatriques et de santé mentale, et des modes d'interaction sociale.
- Les personnes âgées ayant de multiples problèmes ont besoin d'un chef d'équipe de santé, et d'une approche d'équipe qui va au-delà du système des « parties du corps ». Le chef d'équipe serait quelqu'un au sein du système de soins de santé, mais qui est engagé à coordonner tous les éléments d'information spécifiques à un individu et d'une manière qui inclut également les aidants familiaux.
- L'autogestion et la prévention devraient être une préoccupation majeure pour tous les niveaux de la communauté et tous les niveaux de soins de santé intéressés à la santé des aînés.

Promouvoir le maintien d'un poids normal, l'exercice, le non-tabagisme, la stabilité financière et l'interaction sociale aideront de nombreuses personnes âgées à continuer à bien vivre.

Un autre plaidoyer pour une politique attentive aux besoins des aînés au Canada

Une perspective de la santé publique sur les soins aux aînés, une présentation par D^{re} Erica Weir, professeure adjointe, départements de médecine et des sciences de la santé publique, Université Queen's.

Cette présentation offrit un point de vue intéressant sur le système de santé publique en ce qui concerne les soins aux aînés. La D^{re} Weir est un médecin de famille en santé publique, avec une expérience considérable dans la prise en charge clinique des personnes âgées. Elle écrit régulièrement une chronique pour la *Revue de l'Association médicale canadienne*.

D^{re} Weir mit l'accent sur les déterminants sociaux de la santé. Elle a noté que le pouvoir considérable dévolu aux autorités municipales de santé publique leur permet d'utiliser des incitatifs ou d'être coercitive pour orienter le comportement du public. Mais il y a aussi le potentiel d'abus dans le développement et l'application de la politique, parfois sans consultation et examen adéquat des besoins du public. Les jeunes sont souvent mal représentés ou impliqués. Les contrôles et les équilibres (*check and balances*) vitaux pour le développement d'une politique sensible à l'intérêt public ne sont présents que quand il y a l'implication civique dans le

changement organisationnel et des principes éthiques sont appliqués.

D^{re} Weir, dont les observations sur la santé publique sont liées à son expérience en Ontario, a décrit l'histoire de la santé publique datant du premier Conseil ontarien de la Santé en 1882, alors qu'elle était appelée médecine communautaire. Une législation importante plus récente fut la Protection de la santé de l'Ontario de 1983 qui s'intéressait aux services sanitaires, aux maladies transmissibles, à la dentisterie préventive, la santé familiale, la nutrition et les services d'éducation et de soins à domicile. Ces derniers sont des services assurés en vertu de la Loi sur l'assurance-santé et incluent les services aux grands malades et malades chroniques. Une attention considérable a été consacrée à des questions liées à la prestation de services de soins à domicile. Les modèles de prestation à l'origine ont été basés sur le modèle médical, mais il y a eu une transition vers des services fournis par les agences multiservices qui incluent le soutien de la communauté, le soutien personnel, l'entretien ménager et des services professionnels.

Il y a généralement une forte tendance vers les services pour les enfants et les jeunes, mais il y a des programmes pour aînés. Il y a un accent sur la prévention, la promotion de la santé, la protection des personnes âgées vulnérables, et la promotion de communautés amies des aînés. Ce dernier point est important, étant donné le nombre croissant de personnes âgées dans la communauté par rapport aux jeunes. Il faut un système de coordination et de stratégie pour les soins à la maison et les soins communautaires.

D^{re} Weir a terminé sa présentation avec quelques idées sur la préparation à la vie comme personne âgée qui incluent l'optimisation de bien-être grâce à l'exercice, les liens sociaux et l'activité

signifiante ; la mise en place d'un plan de fin de vie ; l'identification d'un endroit approprié pour vivre ; et une attention à ce que les finances soient organisées en fonction des besoins.

Point de vue de premier plan du développement des sables bitumineux

Ce qui est naturel? Vivre sous le vent des sables bitumineux de l'Alberta, une présentation par M. John Smol, professeur de biologie et chaire de recherche du Canada en changement environnemental, de l'Université Queen's.

On a observé une accélération de l'impact des problèmes environnementaux (par exemple, changement climatique) dans l'anthropocène, ou la période de temps géologique dominée par les humains - surtout depuis 1945.

Cela suscite la question : quelles étaient les conditions avant la pollution, comme les pluies acides ? La réponse peut venir de documents historiques et des connaissances traditionnelles (traditions orales, lettres, journaux personnels), la modélisation informatique, et d'archives naturelles ou environnementales, comme les anneaux d'arbres ou des sédiments lacustres. La paléolimnologie, qui est l'analyse des sédiments lacustres comme mesure du changement environnemental, est une discipline qui contribue à ces informations.

Il y a beaucoup de préoccupations entourant les effets polluants du processus d'extraction du pétrole brut de la région des sables bitumineux au Canada, qui est considérée comme la troisième plus grande réserve de pétrole brut du monde. La

production a augmenté de façon constante et on prévoit encore plus de croissance. Les questions qui n'ont pas reçu de réponses adéquates de la part des programmes de surveillance de l'industrie comprennent : les niveaux de contaminants sont-ils artificiellement élevés dans les écosystèmes de la région des sables bitumineux ? Et, les concentrations actuelles de contaminants dans les lacs à proximité des sables bitumineux de l'Alberta sont-elles « naturelle? »

Une étude de six lacs à différentes distances des sables bitumineux ont trouvé d'énormes augmentations des concentrations d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) depuis 1968 ; même les lacs à 90 km ont montré une augmentation qui ne pourrait pas être attribuée à des incendies de forêt ou d'autres causes naturelles. Nous pouvons lier cette augmentation des niveaux de HAP au développement des sables bitumineux par le calendrier historique et parce que leur composition est clairement spécifique aux opérations pétrolières.

La paléolimnologie offre une perspective précieuse sur le développement des sables bitumineux et le changement environnemental régional. Elle fournit une contribution essentielle à la définition des conditions de référence de marqueurs environnementaux de l'environnement pour aider à distinguer les niveaux naturels des niveaux causés par des procédés industriels.

Discours de banquet : Le Canada ne peut se permettre d'ignorer ses politiques de retraite vétustes

*Quelqu'un a-t-il le courage de changer notre système de retraite ?, le discours de banquet de Jim Leech, ancien président et chef de la direction du Régime de retraite des enseignants de l'Ontario, et chancelier de l'Université Queen's. M. Leech est co-auteur avec Jackie McNish du livre, *Le troisième rail : Confronter nos échecs de retraite.**

Beaucoup de régimes de retraite existants ne sont pas durables, dit M. Leech, puis il a continué en soulignant que leurs problèmes doivent être résolus par la construction et non la démolition. La politique publique sur les pensions affecte l'économie de notre pays et notre qualité de vie et elle devrait être un sujet dominant pour un débat au sein du gouvernement.

Les régimes de retraite sont confrontés à la nécessité d'une réforme, parce que :

- Ils ont été conçus pour une courte espérance de vie. Lorsque le Régime de pensions du Canada a été introduit en 1966 l'espérance de vie était de 72 ans; depuis lors, l'espérance de vie a augmenté de façon spectaculaire. La réforme des retraites doit regarder loin dans l'avenir et prêter attention à la démographie.
- Ils étaient censés bénéficier de taux d'intérêt raisonnables, une projection qui n'a pas été réalisée, comme les bas taux d'intérêt actuels le montrent.
- Les Canadiens n'épargnent pas assez pour financer leur retraite. Bien que ce soit un

problème pour les individus, cela représente aussi un problème pour leurs communautés parce que, sans ressources personnelles suffisantes, ils deviendront un poids économique pour les communautés dans lesquelles ils vivent.

M. Leech dit que des études de ce qui peut mal ou bien se passer dans les programmes de retraite ont fourni trois leçons sur la réforme des retraites :

- La nécessité d'un changement doit être reconnue et acceptée avant « de tomber dans l'abîme. » Il est impératif que les entreprises, le gouvernement et le milieu du travail arrêtent de résister au changement, ou alors la catastrophe continuera.
- Le débat sur les pensions se concentre trop étroitement sur deux extrêmes : les prestations déterminées (PD), qui fournissent un revenu de retraite prévisible pour l'employé et où tout le risque est à la charge du bailleur de fonds, et les cotisations déterminées (CD), le plan où la totalité du risque est à la charge de l'employé / retraité. M. Leech a dit que nous devons abandonner la notion qu'il n'y a que ces deux options et faire preuve de créativité pour développer d'autres options qui sont mieux conçues pour la durabilité.
- Qu'il existe des propositions efficaces et abordables qui reconnaissent les réalités démographiques et cela peut vraiment fonctionner.

En général, les Canadiens doivent se concentrer sur des réformes pour assurer la viabilité à long terme des régimes à cotisations déterminées et non les affaiblir en démolissant les régimes à prestations déterminées existants. Ces derniers imposeraient finalement un fardeau plus lourd aux contribuables canadiens.

M. Leech signale que :

- Le programme de Sécurité de la vieillesse actuel et les programmes du gouvernement ne peuvent pas se permettre de soutenir 37 à 50 pour cent des Canadiens qui ne possèdent pas de régimes de retraite. Le Régime de pensions du Canada doit être renforcé pour ce groupe vulnérable en augmentant les contributions de l'employeur et de l'employé.

- Les régimes à prestations déterminées actuels ont des avantages : les employés contribuent un pourcentage des gains (épargne forcée) ; ces contributions créent une masse critique pour l'investissement ; les fonds sont gérés par un professionnel ; la taille d'un fonds commun bien géré peut compenser les changements dans la longévité et de la démographie ; un mélange d'actifs peut être maintenu pour se couvrir contre les fluctuations du marché. Tout cela fait du régime PD le régime le moins cher. Pour chaque dollar d'une prestation déterminée, 12 à 15 pour cent proviennent de l'employé ; 12 à 15 pour cent de l'employeur ; et 70 à 76 pour cent du retour sur investissement. Ceci est un modèle durable, mais ne signifie pas que le statu quo devrait être maintenu dans les plans à prestations déterminées existants.

- Que les régimes de retraite soient retirés des négociations collectives.

- Le changement à tout vent du régime à CD n'est pas une solution. Si les régimes de retraite publics devaient suivre les régimes du secteur privé par le remplacement des régimes à PD par des régimes à CD plus risqués, de grands fonds d'épargne de retraite efficaces seraient divisés en petits fonds individuels qui ne pourraient jamais égaler les succès d'investissement des régimes à PD. Une des plus grandes réserves de capitaux du

pays disparaîtrait et le fardeau de soutenir des millions de travailleurs supplémentaires qui perdraient des pensions sûres seraient transmis aux futures générations de contribuables. Et les coûts du régime de Supplément de revenu garanti du gouvernement fédéral (SRG) augmenteraient inévitablement, sans le filet des régimes à prestations déterminées durables.

- Les pensions sont un important moteur économique. Par exemple, les fonds à PD s'élèvent à 58 à 72 milliards de dollars, génèrent de 14 à 16 milliards de dollars en taxes et de 56 à 63 milliards de dollars en biens et services.

Que peut-on faire pour améliorer les régimes à cotisations déterminée inadéquats ? Il est important de ne pas gaspiller de l'énergie sur le blâme, mais plutôt de chercher des solutions. Ceci est maintenant un vrai, pas un imaginaire, scénario comme illustré par les sociétés américaines en faillite et les municipalités qui ont laissé leurs employés retraités avec rien. Trois études de cas dans *Le troisième rail* sont des histoires où les « dirigeants politiques ou du milieu du travail ont eu le courage de toucher le troisième rail. Ils ont confronté les systèmes de retraite brisés et ont gagné le soutien politique et du milieu du travail pour un nouveau modèle ». Les résultats ont été des régimes de retraite à risque partagé qui sont conçus pour être assez forts pour soutenir leurs membres dans l'avenir, avec la flexibilité de s'ajuster lorsque cela est nécessaire.

Les régimes de pensions sont importants pour les gens et pour l'économie du Canada, et doivent veiller à ce qu'il y ait un revenu de retraite suffisant pour les retraités canadiens pour assurer une qualité de vie décente. Les problèmes doivent être confrontés tôt pour s'assurer que des changements peuvent être effectués avant qu'il ne soit trop tard. Nos dirigeants doivent reconnaître que

les régimes de pensions sont essentiels à notre bien-être national et nécessitent une attention maintenant.

Deux points de vue sur l'avenir de l'éducation postsecondaire

Le point de vue du collège :

L'avenir de l'éducation postsecondaire: collèges, une présentation par M. Glenn Vollebregt, président et chef de la direction, Collège Saint-Laurent d'arts appliqués et de technologie.

M. Vollebregt apporte une expérience très différente de son rôle actuel de président et chef de la direction d'une institution postsecondaire en ce que, avant sa nomination, il a occupé un poste de direction dans la planification et la gestion financière de la Ville de Toronto. Son but au Collège Saint-Laurent est d'avoir une expérience personnelle active de tous les cours et programmes offerts au Collège.

Le Collège Saint-Laurent avec ses trois campus (Kingston, Brockville et Cornwall) offre des services complets à près de 7 000 étudiants. Le campus de Kingston a le plus grand effectif d'environ 6 000 étudiants. Le Collège dispose de 85 programmes qui sont offerts sur le campus et en ligne. Il offre trois programmes de niveau universitaire, dont deux en partenariat avec l'Université Laurentienne et l'autre avec l'Université Queen's. Son objectif pour l'avenir est d'offrir de façon indépendante des programmes de formation universitaire. L'ensemble du programme collégial d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario date d'il y a près de 50

ans et le Collège Saint-Laurent lui-même fait partie de ce programme depuis 46 ans.

M. Vollebregt a fait les observations suivantes au sujet de l'apprentissage de niveau collégial :

1. Les étudiants veulent de plus en plus savoir ce qui les attend en rendement financier après la diplomation. Le Collège Saint-Laurent dispose de statistiques pour montrer que leurs étudiants doivent s'attendre à un rendement de 16 pour cent sur l'argent dépensé au collège en raison de leurs possibilités d'emploi retardés. Souvent, les parents veulent que leurs enfants aient des diplômes universitaires, mais la recherche actuelle montre que le succès financier en emploi peut-être meilleur pour ceux qui ont des diplômes collégiaux.

2. La technologie évolue rapidement à tous les niveaux d'enseignement. Le style de formation se déplace rapidement loin du modèle de cours magistraux seulement. Saint-Laurent met fortement l'accent sur l'apprentissage de nouvelles technologies par les étudiants et le personnel. Certains programmes aussi divers que la soudure et les soins infirmiers utilisent maintenant une approche virtuelle ainsi que des approches « pratico-pratiques » pour de nombreux aspects des programmes. Les demandes d'accréditation aident à déterminer la programmation en ligne, mais la forme de la programmation en ligne est également en train de changer le style de certaines exigences d'accréditation.

3. Dans très peu d'années le Canada fera face à une pénurie d'environ 600 000 personnes ayant les compétences professionnelles nécessaires pour les métiers. L'âge moyen des travailleurs aujourd'hui est dans le haut de la cinquantaine, mais en même temps, il peut être difficile pour les jeunes travailleurs qualifiés d'obtenir la

certification en raison du mode apprenti / compagnon de la main-d'œuvre canadienne.

4. La transférabilité des crédits de cours est une grande frustration pour les étudiants et pour les collèges. Souvent, les étudiants ne peuvent pas transférer leurs crédits d'une province à une autre. De plus en plus les collèges sont en mesure de transférer des crédits au sein du système collégial dans la même province et il y a du financement gouvernemental pour faciliter le processus. Le Collège Saint-Laurent offre des programmes partagés de niveau universitaire à la fois avec l'université Florida State et l'Institut de Technologie en Irlande, mais le transfert des crédits collégiaux vers les universités canadiennes est encore rare.

Le point de vue de l'université :

L'avenir de l'éducation postsecondaire : les universités, notes sur la présentation par M. Brian Frank, Chaire DuPont Canada en enseignement de l'ingénierie, en recherche et en développement, et directeur du programme de développement à la Faculté de génie et sciences appliquées, à l'Université Queen's.

L'avenir visé par cette présentation est « demain », et ne constitue pas une projection dans le futur lointain ; il est un portrait de ce qui commence à se produire dans les salles de classe, où il y a eu un changement important dans l'utilisation de stratégies interactives pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage.

Quels sont les facteurs qui influent sur l'apprentissage ? L'évaluation formative de l'instructeur et la présence d'objectifs explicites et l'évaluation ont été les facteurs principaux, selon une étude. Étonnamment, la qualité de l'enseignement, le temps dédié à la tâche, et

l'enseignement assisté par ordinateur sont beaucoup plus bas dans la liste des facteurs.

Une autre contribution importante à l'enseignement supérieur est le concept d'une « institution de réflexion. » La question importante ici est ce que l'étudiant fait, et non ce que l'enseignant fait. L'institution est aussi responsable et doit démontrer les résultats qu'elle dit vouloir atteindre. Un enseignement de qualité devrait viser à transformer la perception de l'étudiant de son monde et devrait contribuer à l'application des connaissances aux problèmes du monde réel.

Le rapport de Arum, Roksa et Cho (2011, *Amélioration du premier cycle d'apprentissage: Conclusions et recommandations de politiques* du Projet longitudinal SSRC-CLA) souligne la baisse du niveau de l'apprentissage chez les étudiants américains de premier cycle. Des observations sur un grand échantillon national ont montré que 36 pour cent des étudiants de premier cycle n'ont pas fait de gains en pensée critique après quatre années d'études universitaires. Nous nous attendrions au moins à une amélioration significative de l'apprentissage, mais 36 pour cent également ne peuvent montrer une réelle amélioration en l'apprentissage. Et la pensée critique liée à la résolution de problèmes est ce à quoi les employeurs s'attendent. Plus de 78 pour cent de ceux-ci se sont plaints qu'ils percevaient un déficit de la part des employés dans ce domaine. Dans leurs recommandations, les auteurs proposent une culture de l'apprentissage et des normes plus élevées pour les étudiants.

Les universités seront confrontées à plusieurs défis au cours des prochaines années. Financièrement, les budgets sont en augmentation d'un pour cent par an tandis que les dépenses sur les salaires et les pensions sont en hausse de quatre

pour cent par an. En outre, le nombre d'étudiants est en baisse. Le résultat est un ratio plus élevé de professeurs voués à l'enseignement seulement versus les professeurs traditionnels avec la double mission de recherche et d'enseignement.

La technologie de l'éducation a offert un peu d'espoir pour compenser les problèmes financiers. L'éducation en ligne offre des cours hors campus et les « MOOCs » ont été utilisés pour augmenter la clientèle, en particulier pour les groupes hors-portée. Malheureusement, la méthode fonctionne mieux pour les étudiants traditionnels que pour la nouvelle clientèle car il faut un haut niveau de motivation à poursuivre un cours isolé du cadre institutionnel. Par conséquent, le taux d'abandon est élevé et certaines stratégies devront aider à améliorer la motivation et la rétroaction.

Quelles sont les pistes de solution ? Il y a en fait des dizaines de nouveaux cours en ligne en Ontario. L'Université Queen's, par exemple, en offre 20. Ils semblent être mieux adaptés pour les cours de base que pour la formation avancée.

Le slogan pour l'avenir est « l'apprentissage actif ». Par conséquent, nous avons besoin de nouveaux espaces d'enseignement pour que les étudiants puissent travailler ensemble avec l'aide de grands écrans et connexion internet. Des espaces éducatifs avec ce concept à l'esprit ont été ajoutés au campus de l'Université Queen's pour favoriser l'interaction des étudiants et la génération d'idées. Par exemple, vous apportez à la classe un problème tel que: le câble d'un ferry a rompu. Pourquoi ? Il y a question, commentaire critique, et les commentaires de l'instructeur.

Une sous-catégorie de l'apprentissage actif est « l'apprentissage expérientiel », ou « l'apprentissage par la réflexion via l'action » une idée au centre de l'approche d'Aristote. Mais pour

atteindre cet objectif, nous devons répliquer les situations d'un tutorat un-à-un, soit avec un instructeur ou un pair, et il y aura alors un besoin d'espaces pour accueillir de telles interactions.

Quels sont les résultats d'apprentissage de l'enseignement supérieur ? Qu'est-ce que les étudiants devraient être en mesure d'effectuer ? À l'Université Queen's il y a un plan pour identifier les principaux objectifs de l'éducation et évaluer l'apprentissage tout au long du programme. Les priorités sont la pensée critique, l'aptitude à la communication et la résolution de problèmes.

Table ronde - séance de discussion :

Recrutement de nouveaux membres aux associations de retraités

Cette discussion de groupe sur le recrutement de nouveaux membres dans les associations locales a fait les suggestions suivantes :

Les obstacles au recrutement étaient:

- Obtenir régulièrement les noms des nouveaux retraités des services des ressources humaines.
- Surmonter les perceptions négatives qu'un groupe d'ex-universitaires sera le même vieux groupe en termes d'attitudes, de moral, etc.

Idées discutées en ce qui concerne les problèmes de recrutement :

- Distribuer régulièrement des informations par l'intermédiaire d'un feuillet d'une page, un bref discours lors de la réception de retraites ou des séminaires de retraite par les ressources humaines, etc.

- Offrir aux nouveaux retraités un abonnement gratuit d'un an à tout moment après leur retraite.
- Demandez à votre université d'installer un lien appelé « Prendre sa retraite de l'université » sur le site Web des RH connecté au site de l'association des retraités. Demander le même lien à l'association des retraités sous « personnel » et « professeurs » sur cette même page.
- Coopérer avec les professeurs et autres associations liées aux employés leur demandant de diffuser des nouvelles des retraités et de leur association dans leurs bulletins de communication.
- Offrir des mesures incitatives nouvelles et créatives ; par exemple, l'Université Queen's offre aux membres des associations de retraités une adhésion à moitié prix au Cercle universitaire. Cela se traduit par une économie de 125 \$ par an pour un abonnement de 20 \$ à l'Association des retraités de l'université.
- D'autres idées pour des incitations incluent un rabais sur l'adhésion aux centres sportifs, des soupers ou dîners annuels subventionnés par l'association des retraités, des remises à la librairie, un accès gratuit à la bibliothèque et l'accès électronique, des réductions de primes d'assurance habitation et automobile chez Economical Select, des rabais pour forfaits de voyage Collette, et le parking à tarif réduit sur le campus.
- Simplifier le processus de renouvellement de l'adhésion pour le rendre aussi facile que possible ; c'est-à-dire, instituer une option de retenue salariale pour ceux qui reçoivent des paiements de pension de l'université. Envisager l'utilisation des services de PayPal (frais de 2,9 pour cent) ou une transaction MasterCard / Visa par l'université.
- Une réduction ou une exemption des frais de scolarité pour les retraités qui sont membres de leurs associations de retraités et de leurs familles seraient probablement un bon vendeur.
- Susciter l'intérêt des autres retraités en ayant le profil des membres et en faisant connaître leurs activités de retraite.
- Identifier des sujets de cours de six heures qui pourraient être offerts aux membres sous la bannière de « l'apprentissage à la retraite », par exemple, un cours de six séances du soir d'une heure chacune, comme un séminaire sur la « procuration ».
- Combinez la présentation des séminaires avec d'autres associations ou des organisations locales pour améliorer la mise en réseau et rehausser le profil de l'association de retraités et de ses membres.
- Organiser des sorties pour des membres, tels qu'un groupe de marche hebdomadaire ; des sorties de groupe au théâtre ou au concert ainsi qu'à des événements sportifs locaux et des visites à divers autres endroits locaux d'intérêt culturel / historique.
- Promouvoir l'idée que l'adhésion à leur association les relie dans une voix puissante de lobbying national dans l'intérêt des aînés sous le parapluie de la CURAC / ARUCC.
- Informer que l'adhésion fournit également un forum pour partager les meilleures pratiques et des informations sur la gouvernance avec d'autres organisations similaires.

- Les conseils d'administration doivent travailler fort pour définir ce qui est d'intérêt réel et significatif aux membres potentiels. Des enquêtes régulières peuvent être utiles à cet égard.
- Encourager les membres du personnel qui seront bientôt à la retraite à participer, en organisant un dîner / souper annuel (subventionné légèrement) pour les membres du personnel seulement.
- Offrir des options d'adhésions « couple » ou « à vie ». Par exemple, les frais annuels de RAQ sont de 20 \$ par personne ou 30 \$ par couple.

- Offrir des « adhésions d'associés » aux retraités d'autres universités des alentours.
- Surtout, utiliser l'approche personnelle en encourageant tous les membres actuels, quand ils rencontrent de temps en temps un retraité, de promouvoir fièrement l'adhésion à leur association.

Remerciements

Les résumé ci-haut ont été fournis par : Linda Kealey, Geraldine Thomas, Ken Craig, Sandra Pyke, Bev Stefureak, et Michel Tousignant.

Les Prix 2015 récompensent le service et le travail exceptionnels

Quatre personnes ayant une longue expérience de service à la CURAC / ARUCC, à leur association locale, ou aux deux, ont été honorées lors du banquet de la conférence 2015, qui a eu lieu à l'historique Fort Henry, à Kingston. Un cinquième prix a été remis à l'Association des retraités de l'Université de Queen's en reconnaissance de ses efforts d'organisation de la conférence 2015.



Jim Leech, Chancelier de L'université Queen's, offre à George Brandie, récipiendaire du Prix 2015 « Contributions à l'ARUCC / CURAC », ses félicitations et un certificat. George Brandie était également co-président du comité organisateur de la conférence 2015.

Le Prix Contributions à l'ARUCC / CURAC : George Brandie

George Brandie, anciennement président, secrétaire du conseil d'administration, et président de la conférence 2015, a pris sa retraite de l'Université Queen's en 2004 et a rejoint l'Association des Retraités nouvellement formée à Queen's. On lui a demandé de devenir le webmaster et il est passé maître en la création et édition de pages Web sur un serveur en utilisant simplement un navigateur sur l'Internet. Par la suite, au début de 2007, il a reçu un appel téléphonique inattendu de Peter Russell, lui demandant si il accepterait la nomination comme secrétaire de l'ARUCC / CURAC à l'AGA de l'Université de Windsor. Il a expliqué qu'il ne savait presque rien de l'ARUCC / CURAC et encore moins des responsabilités du secrétaire. En conséquence, On lui a alors demandé de venir à Toronto pour que Russell et le secrétaire sortant Ken Rea puissent lui expliquer tout cela. Ils se sont rencontrés à la gare Union et pendant un bon déjeuner Russell et Rea lui ont expliqué à quel point le travail serait facile. Finalement, Brandie a accepté la nomination et il a commencé à se familiariser avec l'ARUCC / CURAC. Il a également pris en charge la gestion du site web de l'Association, que Rea avait commencé durant son mandat en tant que secrétaire.

Lors de sa première conférence annuelle en 2008 à Montréal, Brandie a lancé un projet pour améliorer le site et le déplacer vers un système informatique plus moderne, ce qu'il a fait à l'aide du serveur de l'Université Queen's. Le résultat final fut le site Web actuellement en cours d'utilisation.

Après quatre ans comme secrétaire, Brandie a été élu président à la conférence de 2011 à Regina. En raison de circonstances imprévues, il a dû continuer avec certaines des fonctions de l'ARUCC / CURAC,

secrétaire au cours de cette première année présidentielle, jusqu'à ce qu'il soit en mesure de convaincre Ed Williams de jouer ce rôle.

Au cours de ses deux années comme président, des initiatives prises par plusieurs administrateurs ont conduit à ce que nous devenions plus actifs en prenant positions sur des questions de grande préoccupation pour les personnes âgées. Cette activité n'a cessé de croître depuis. Auparavant, en tant que secrétaire, il avait constaté que certaines parties des règlements l'ARUCC / CURAC étaient imprécises, contradictoires, ou tout simplement inadéquates et il a recommandé des amendements. Ces amendements ont été approuvés lors de l'AGA 2010 à Toronto. 'A cette occasion, il a dit au conseil, "Jamais plus!" Mais à ce moment le gouvernement fédéral a adopté une nouvelle loi sur les Sociétés à but non lucratif nécessitant une autre nouvelle série de règlements. En raison de son expérience en rédaction de statuts, Brandie a assumé la tâche de nouveau ; ceux-ci ont été approuvés à la assemblée générale annuelle de Saint-Jean en 2013 ; les règlements ont ensuite été acceptés par Industrie Canada.

Au cours de 2014 quand il est devenu clair qu'il n'y avait aucun hôte pour la conférence 2015 de l'ARUCC / CURAC, Brandie a proposé au comité exécutif ARQ que l'événement se tienne à Queen's ; le comité exécutif a accepté, à condition qu'il serve en tant que le président du comité d'organisation. Brandie a accepté, mais à la condition que l'on trouve un co-président ; heureusement, la vice-présidente Eleanor Rogers a accepté. Le comité de Queen's a prouvé qu'il ne faut pas plusieurs années pour organiser une conférence annuelle.

Maintenant George va prendre sa retraite comme directeur de l'ARUCC / CURAC, convaincu que huit ans au sein du conseil est suffisant pour une

personne, et qu'il devrait quitter avant que quelqu'un ne décide que les règlements ont besoin d'encore une autre révision. Le Prix Contributions à l'ARUCC / CURAC est destiné à reconnaître et à exprimer notre gratitude aux personnes qui ont rempli un mandat au conseil d'administration et / ou qui prennent leur retraite en tant que président de l'un des comités.

Les prix Hommage visent à reconnaître les contributions exceptionnelles et / ou les réalisations de retraités (professeurs et personnel de soutien) à leur université d'accueil ou à la collectivité.



Sandra Pyke, qui a terminé un mandat en tant que présidente de l'ARUCC / CURAC, et qui est aussi membre très active de l'Association des retraités de l'Université York, a reçu l'un des trois prix Hommage présentés cette année. Mme Pyke a été mise en nomination par John Lennox, co-président de l'ARUY. Ed Williams, Secrétaire chargé des prix apparaît également dans la photo.

Mise en nomination par l'Association des retraités de l'Université York

Le Prix Hommage de l'ARUCC / CURAC :

Sandra Pyke

Sandra Pyke a apporté une contribution exceptionnelle à l'Association des retraités de l'Université York (YURA) et à l'ARUCC / CURAC. YURA a une structure co-présidentielle avec un président venant du milieu du personnel de soutien et l'autre du milieu académique. La première introduction de Pyke à l'ARUCC / CURAC fut de jouer un rôle de premier plan dans l'organisation de la conférence de 2010 à York.

En tant que membre de l'exécutif de YURA, son engagement n'a jamais baissé. Elle est bénévole au bureau un jour par semaine, participe pleinement chaque année à la planification de Showcase, la collecte de fonds annuelle de YURA pour les bourses et prix aux étudiants. Toujours consciente des besoins des étudiants diplômés, Sandra a proposé, et l'exécutif de YURA a approuvé, la création d'une bourse d'études de troisième cycle et elle a proposé et coordonné l'encan silencieux lors de la réunion annuelle 2013 de YURA qui a généré les fonds de départ.

Mme Pyke est aussi une bâtisseuse de ponts et elle a établi des liens avec l'autre association des retraités à York, l'Association des Professeurs et des bibliothécaires retraités. Les deux associations partagent des relations très cordiales en grande partie grâce au travail et à la bonne volonté, ainsi qu'à la fiabilité absolue de Sandra. Elle est aussi communicative et comprend la valeur de garder la communauté informée. Au cours de son mandat en tant que co-présidente de YURA, le bulletin de l'association a été développé à son plein potentiel et maintenant représente un outil précieux pour les membres. En général, Mme Pyke a relevé le profil de YURA parmi les retraités de York.

Sandra Pyke est aussi et toujours la première à reconnaître que ce qui est accompli au sein de

YURA et de l'ARUCC / CURAC est le produit de plusieurs de personnes qui travaillant très fort ensemble. Mais elle a le don d'un leadership qui donne forme aux efforts de l'association et rassemble les gens pour toute tâche à accomplir. Sandra peut identifier les besoins, ceux qui pourraient contribuer à leur réalisation et puis être disposée elle-même à contribuer.



Orville Scott a joué un rôle de premier plan dans la création et le développement de l'Association des employés retraités de l'Université du Nouveau-Brunswick quand il a pris sa retraite en 1993. Il est le deuxième récipiendaire d'un Prix Hommage cette année. Linda Kealey, du Nouveau-Brunswick, membre du conseil de l'ARUC / CURAC, l'a félicité lors de la présentation.

Prix Hommage de l'ARUCC / CURAC : Orville Scott

Orville Scott a pris sa retraite en 1993 en tant que technicien senior au Département de génie chimique à l'Université du Nouveau-Brunswick et a immédiatement rejoint un groupe de professeurs et d'administrateurs à la retraite. Sa vision et son enthousiasme, ont mené à la fondation d'une association tout-inclusive des retraités : l'Association des employés retraités de l'Université du Nouveau-Brunswick. Scott fut le président fondateur de l'UNBREA. Durant son mandat de président il a produit des bulletins d'information pour les membres et comme président-sortant il a assumé le poste de rédacteur en chef du bulletin d'information (Le UNB Retired). À ce titre il continuait comme membre de l'exécutif et a contribué à convertir le bulletin de nouvelles à la forme numérique pour une distribution par courriel, et il a aussi contribué finalement à la conception, aux essais et à la création du site UNBREA avec succès.

Une fois cela accompli, Scott s'est retiré de l'exécutif en mai 2013 après 20 ans de service, mais pas avant d'avoir recruté et formé ses successeurs ainsi que de leur avoir fourni des lignes directrices claires et avoir offert son aide en tout temps en cas de besoin.

Il continue toujours à partager ses expériences de retraité au profit de l'UNBREA aux séances d'information préretraite. Il continue également de partager ses talents culinaires par la cuisson d'un jambon pour le pique-nique annuel de l'UNBREA.

Mis en nomination par l'Association des Employés Retraités de l'Université du Nouveau-Brunswick

Prix Hommage de l'ARUCC / CURAC : John Stager

John Stager a contribué à la fondation de l'Association des Professeurs Émérites de l'Université de la Colombie-Britannique qu'il a guidée au cours de ses premières années en tant que membre-fondateur, président, président sortant et leader au sein du conseil exécutif. Ses contributions en tant que président ont été si méritoires que les membres ont insisté qu'il continue dans ce rôle pendant deux autres années.



John Stager, qui a aidé à fonder l'Association des professeurs émérites de l'UBC et qui fut membre du conseil de l'ARUCC /CURAC, est le troisième récipiendaire du Prix Hommage en 2015. Stager n'a pas pu assister à la conférence de Kingston

Stager fut l'un des auteurs principaux de la constitution de l'organisation et il a pris un intérêt

constant et efficace dans son évolution et gestion au cours de ses 17 années.

UBCAPE a prospéré sous la direction de Stager. Il s'est établi comme une force avec l'administration de l'université, l'obligeant à reconnaître l'importance des professeurs à la retraite pour la réputation et les capacités de l'université. Les programmes offerts par l'association ont également rencontré un immense succès. Le bulletin de l'association est devenu une source avidement recherchée d'informations sur les activités universitaires et les contributions des collègues.

Les réalisations de Stager incluent aussi son service long-terme en tant que membre du Conseil de l'ARUCC / CURAC. Dès la première année de sa retraite, il s'est identifié aux objectifs de l'ARUCC / CURAC, reconnaissant que la vision de l'Association permettrait d'améliorer le bien-être des retraités à travers le Canada ; l'UBCAPE a bénéficié des riches idées inspirées par son attachement à l'ARUCC / CURAC. Sa première association avec l'ARUCC / CURAC a eu lieu quand il a planifié en 2005, conjointement avec l'Association de retraités de l'Université Simon Fraser, la conférence de Vancouver de l'ARUCC / CURAC. Cela l'a conduit à son élection à l'exécutif de l'ARUCC / CURAC et une longue histoire de service jusqu'à récemment en tant que directeur et vice-président.

L'efficacité de Stager à l'UBCAPE a été rehaussée par son leadership de senior à l'université et sa connaissance encyclopédique des carrières de ses collègues du personnel de l'UBC.

L'expertise de recherche de Stager était la géographie historique du Nord Canadien. Il a été une figure importante dans le développement de la Fiducie des études nordiques canadiennes et en

plus il a joué un rôle de premier plan dans d'autres organisations et projets liés au nord canadien.

Mis en nomination par l'Association des professeurs émérites de l'Université de la Colombie-Britannique

Les hôtes de la conférence récompensés par le Prix Association pour 2015 : L'Association des retraités de l'Université Queen's

Ce prix a été remis à l'Association des retraités de Queen's et en particulier aux membres du comité local d'organisation pour avoir accueilli la conférence annuelle 2015 et l'assemblée générale. Cet événement est l'activité annuelle la plus importante pour l'ARUCC / CURAC et sans le soutien des associations locales telles que RAQ, il ne pouvait pas avoir lieu.

En reconnaissant les contributions du RAQ, le Conseil de l'ARUCC / CURAC reconnaît également le fort soutien reçu de la communauté de Queen's pendant nombreuses années. Il est à espérer que ce soutien se poursuivra et le conseil veut informer George Brandie que ses futures contributions continueront d'être appréciées. Le conseil également remercie la co-présidente Eleanor Rogers du comité local d'organisation pour sa volonté de prendre cette responsabilité et il offre ses meilleurs vœux à tous les membres du RAQ.

Le Prix Association récompense une importante initiative d'une association membre, qui dans le cas du RAQ a été d'accepter le défi d'organiser la conférence 2015, avec moins d'un an de temps de préparation.



Les membres du Conseil 2015-16 de l'ARUCC / CURAC ont tenu une réunion post-conférence à Kingston avant leur départ pour la maison. Avant de se séparer, ils se sont tous réunis pour cette photo: Première rangée, de gauche à droite: Ed Unrau, Bev Stefureak, Gowri Gowrisankaran, Linda Kealey, Ed Williams, secrétaire du conseil d'administration; deuxième et troisième rangées, de gauche: David Swayne, vice-président, Jim Boyd, trésorier, Randy Barkhouse, président du comité de retraite; Fred Fletcher, Ken Craig, président, Geraldine Thomas, Michel Tousignant, et Sandra Pyke, présidente sortante. Absents de la photo : Mary Johnston et Peter Russell.

Nouveaux président et vice-président et autres changements au Conseil d'administration



Kenneth Craig de l'Université de la Colombie-Britannique a été élu président de l'ARUCC / CURAC pour 2015-17. L'an dernier, sa deuxième année en tant que directeur, il a servi comme vice-président

dont la responsabilité principale était le comité d'adhésion. Craig est professeur émérite de psychologie et ancien président de l'Association des professeurs émérites à UBC. Son service antérieur comprend également un mandat en tant que président de l'Association canadienne de psychologie et de la Société canadienne de la douleur, ainsi que Trésorier de la Fédération des sciences sociales du Canada.



David Swayne qui a rejoint le conseil d'administration l'année dernière en tant que directeur, a été élu vice-président. Swayne est un professeur à la retraite des sciences informa-

tiques et ancien président de l'Association des retraités de l'Université de Guelph.

Au cours de sa carrière, il a maintenu un intérêt pour la recherche en modélisation de l'environnement et l'application des technologies informa-

tiques à la science de l'environnement. Familier avec le logiciel pour la préparation et la diffusion de contenu Web, Swayne servait l'ARUCC / CURAC en tant que webmaster au cours de la dernière année.

Nouveau au Conseil de l'ARUCC / CURAC

Deux personnes ont été élues pour un premier mandat de deux ans au Conseil de l'ARUCC / CURAC :

Fred Fletcher est Professeur émérite à l'Université York, en communication et sciences politiques. Il a été le président fondateur de la



Canadian Media Research Consortium, et est un ancien président de deux autres associations nationales, l'Association canadienne de communication et de l'Association canadienne d'études

environnementales. Il est actuellement secrétaire de l'Association des professeurs et bibliothécaires retraités de l'Université York et un membre ex officio du Comité exécutif de l'Association des retraités de l'Université York.



Mary Johnston, de l'Université McMaster, où elle était la coordonnatrice de la recherche pour les essais cliniques et des évaluations systématiques de la Faculté des sciences de la santé. Elle est active dans l'Asso-

ciation des retraités de l'Université McMaster depuis 2010, servant en tant que vice-présidente ; présidente et éditrice du bulletin. En 2014 Mme Johnston a été co-présidente du comité d'organisation de la réunion annuelle de l'ARUCC / CURAC.

Membres réélus du conseil

Deux personnes ont été réélues avec à nouveau des mandats de deux ans au Conseil de l'ARUCC / CURAC :

Linda Kealey, de l'Université du Nouveau-Brunswick où ses intérêts universitaires portaient sur l'histoire des soins infirmiers, de la médecine et de la politique sociale au Canada. Elle est la Présidente de la Commission politique de la santé de l'ARUCC / CURAC depuis 2013.

Geraldine Thomas, de l'Université St. Mary, où elle a été membre et directrice du département des langues modernes, enseignant les études classiques. Elle est actuellement présidente de l'Association des retraités de l'Université Saint

Mary. Elle a été élue au conseil de l'ARUCC / ARUCC une première fois en 2013.

Les membres du Conseil qui continuent :

Trésorier: Jim Boyd, Université Simon Fraser

Secrétaire: Edgar Williams (Université Memorial)

Directeur: Kohur (Gowri) Gowrisankaran, Université McGill

Directeur: Beverley D. (Bev) Stefureak, Université Lakehead

Directeur: Michel Tousignant, Université du Québec à Montréal

Directeur: Ed Unrau, Université du Manitoba.

Départs du Conseil :

Les mandats de deux membres du Conseil ont terminé à l'Assemblée générale annuelle 2015. Le service de chacun d'eux a été souligné lors du banquet de la conférence :

George Brandie, Université Queen's, qui était un directeur cette dernière année et co-président du comité d'organisation de la conférence 2015.

Sandra Pyke, Université York, qui a terminé son mandat en tant que présidente.

Collette: Une option de voyage à considérer

L'ARUCC / CURAC a conclu une entente d'affinité avec Collette Vacations dans le but d'offrir aux membres de nos associations un accès à un grand choix de voyages nationaux et internationaux accompagnés avec des rabais substantiels.

L'accord a été présenté lors de la 13^e Conférence annuelle de l'ARUCC / CURAC à Kingston, Ontario, à la fin mai.

Les versions en ligne de leurs offres sont disponibles à: www.gocollette.com/curac.

Des brochures peuvent également être disponibles chez votre agent de Voyage préféré, ou en appelant directement chez Collette au 1 800 248 8991, un numéro de téléphone spécifique pour les membres de l'ARUCC / CURAC.

Il y a trois possibilités principales de tournées :

1. Les retraités de l'université qui sont membres de leur association locale, et leurs familles et amis, ont maintenant accès à une gamme extraordinaire de voyages à prix réduits avec un grand choix de dates.

Selon un décompte, il y a 190 visites desservant tous les sept continents, y compris le Canada et les États-Unis. Il y a aussi des excursions conçues pour les familles et bien adaptées aux aventures avec les enfants et petits-enfants.

2. Les associations membres de l'ARUCC / CURAC peuvent organiser les réservations de groupe pour leurs membres sur les visites spécifiques. La variété des possibilités est notée ci-dessus.

3. Comme troisième possibilité, pour l'année à venir, il y a une visite spécifique qui est offerte à

tous les membres de l'ARUCC / CURAC. Cela permettrait à ceux dans les collèges et universités canadiennes qui ont des intérêts communs de passer du temps avec d'autres personnes ayant des goûts similaires. Cette visite ne serait pas exclusive à nous ; il y aurait donc des occasions de rencontrer d'autres personnes. Le voyage est le 16-jours, les 10-26, juin 2016, **Amsterdam à Budapest "les voies navigables légendaires de l'Europe"** voyage qui est offert aux membres de l'ARUCC / CURAC et leurs familles et amis. Nous avons réservé un espace sur un bateau de croisière relativement petit mais très confortable. Ken Craig, président de l'ARUCC / CURAC, et son épouse Sydney ont réservé leur cabine et sont désireux de voir d'autres Canadiens se joindre à eux.

Le tarif de base pour la tournée "les voies navigables légendaires", y compris le voyage par avion, aller-retour de Toronto, est de 6699 \$, à condition qu'au moins 10 voyageurs de l'ARUCC / CURAC s'inscrivent. Des arrangements peuvent également être faits pour d'autres villes de départ.

Les réductions de prix sont difficiles à décrire. La base est une réduction de cinq pour cent pour les membres. Aussi, Collette annonce périodiquement des réductions de prix supplémentaires. Ces réductions sont également offertes aux membres de la famille et aux amis.

Il y a des avantages financiers pour l'ARUCC / CURAC et ses associations membres. Tout d'abord, Collette payera une commission à l'ARUCC / CURAC pour les voyageurs qui indiquent leur appartenance à une association membre de l'ARUCC / CURAC. Deuxièmement, en identifiant leur propre association de retraité, Collette

remettra un quart de la commission de l'ARUCC / CURAC à l'association locale. Afin de bénéficier des réductions de prix et de la commission, les voyageurs doivent indiquer leur appartenance au moment de la réservation. Les arrangements de voyage peuvent être faits directement par Collette, qui fournit les plus grands avantages, mais les voyageurs peuvent également réserver des visites guidées par l'agence de voyage de leur choix.

Le président Ken Craig a déclaré dans un résumé du programme que "mon sentiment général est que nous avons bien fait dans la négociation de cet accord. Il a été inspiré suite à ma présence à la réunion annuelle de l'Association américaine des organisations de retraite en enseignement supérieur (AROHE), qui a une entente d'affiliation avec Collette en place depuis un certain temps.

« Il était clair que le personnel et les retraités universitaires à travers les États-Unis et leurs associations membres ont bénéficié de cet accord. Collette est une organisation relativement importante dans ce domaine depuis 1918 et ils ont longtemps offert la gamme remarquable de voyages décrits ci-dessus à des groupes axés sur l'éducation. Nos consultations concernant Collette avec d'autres organisations canadiennes ont conduit à des réactions positives ».

Le succès du contrat d'affiliation ARUCC / CURAC / Collette dépend non seulement des réservations des visites par voyageurs retraités universitaires mais aussi de l'appui des associations membres.

Les circuits comprennent généralement le voyage, l'hébergement, les repas et des visites accompagnées par des guides Collette, ainsi que des options d'assurance voyage.

En plus des informations disponibles directement de chez Collette, voir le site de l'ARUCC / CURAC pour la version complète du bulletin d'information du président Ken Craig ainsi que des informations supplémentaires.

Bulletins du site internet :

Les possibilités de voyage, les bénéfices d'assurance-vie non utilisées, et la responsabilité des administrateurs

Au cours des derniers mois, trois bulletins d'information générale pour retraités et les associations membres ont été affichés sur le site www.curac.ca. L'essence de chaque bulletin est résumée ici et les lecteurs ayant un intérêt direct pourront consulter ce site web pour la version complète.

Bulletin n° 6 : les possibilités élargies de voyage pour les membres de l'Association des retraités

Ce bulletin résume l'entente d'affinité entre l'ARUCC / CURAC et Collette Voyage comme indiqué ci-haut.

Bulletin n° 7 : Les aînés ignorent l'argent de l'assurance-vie?

Edward Gibbard, un avocat chez Perisen Life Settlements Funds/Spartan Fund Management Inc. à Toronto, exhorte les aînés retraités à « s'intéresser à promouvoir une information qui, je crois, a des implications importantes pour la sécurité financière des aînés canadiens. »

Il dit que les aînés canadiens laissent aller, via des ventes ou des non-renouvellements, environ 7 milliards \$ d'assurance-vie permanente chaque année. Ces polices terminées représentent une manne excessive pour les entreprises d'assurance-vie. Idéalement, les personnes âgées maintiendraient leurs polices ; cependant, comme le besoin de protection et de leur capacité à payer les primes changent, ils abandonnent leur assurance. Certaines de ces polices sont payées à la valeur espèces (nettement inférieure à la valeur économique réelle de la police), tandis que d'autres permettent que les polices s'auto-financent, utilisant la valeur de rachat de la police, jusqu'à leur échéance ; et finalement les titulaires des polices ne reçoivent rien.

Aux États-Unis un important marché s'est développé pour aider les aînés à recevoir la juste valeur, généralement beaucoup plus élevée que les valeurs de rachat calculées. Malheureusement, dans certaines parties du Canada, cela est impossible. Dans certaines provinces, il existe des lois d'assurance qui ont perdu leur pertinence et ces transactions ne sont pas légales. Une combinaison de législation obsolète et de politiques restrictives de l'entreprise d'assurance interdisant aux agents de suggérer, ou même de discuter, des règlements financiers de fin de police est intrinsèquement injuste.

Gibbard dit « ma première participation dans ce sujet fut uniquement comme une occasion d'affaires mais ma prise de conscience croissante des questions m'a conduit à être plus une voix pour le changement. La modification législative dans le reste du Canada est un objectif à long terme que nous commençons à poursuivre (les personnes âgées devraient être bouleversées par ce sujet, mais en général, elles ne savent même pas qu'une police non renouvelée pourrait avoir

une valeur importante), mais l'éducation des personnes âgées est une priorité là où les règlements de fin de police sont légaux.

Les règlements de fin de police ne conviennent pas à tous les aînés, mais certains assurés pourraient clairement en bénéficier. »

BULLETIN N° 8 : Assurance responsabilité des administrateurs :

L'ARUCC / CURAC s'est récemment jointe à Bénévoles Canada et a par la suite obtenu via cette organisation l'Assurance responsabilité des Directeurs. Le lien ci-dessous vers Bénévoles Canada fournit une explication des devoirs, responsabilités et couverture d'assurance des conseils d'organismes à but non lucratif et de leurs administrateurs. Toutes les associations membres de l'ARUCC / CURAC devraient être au courant de cette assurance responsabilité civile :

<http://volunteer.ca/content/directors%e2%80%99-liability-discussion-paper-legal-liability-risk-management-and-role-directors-non>

Aider-nous à affronter notre « obligation morale » à prendre la retraite

Au moment de ma retraite anticipée -- anticipée seulement parce que le travail de mon mari l'a amené à l'étranger et je souhaitais l'accompagner -- je fus obligée de prendre une pension réduite, parce que j'étais à cinq ans de l'âge de la retraite obligatoire à ce moment-là ; pas déraisonnable ! Mon choix. Mais ce qui m'a intriguée peu de

temps après, et qui me laisse perplexe d'autant plus que le temps passe, est le fait que lors de l'élimination de la retraite obligatoire aucune véritable attention ne semble avoir été accordée au déséquilibre injuste que cela a créé dans le corps professoral. Bien que révoquer la retraite obligatoire peu sembler juste aux membres bien établis du corps professoral, il ne fait qu'ajouter aux difficultés que rencontrent les jeunes diplômés brillants qui cherchent à se joindre à la profession et qui sont requis pour le renouvellement des universités. Le paiement continu des salaires complets pour les plus de 65 ans signifie simplement moins d'argent pour embaucher des professeurs adjoints dans leur vingtaine ou trentaine avec des conditions avantageuses semblables à celles dont l'ancienne génération a bénéficié pendant plusieurs décennies. Sûrement les membres âgés du corps professoral ont l'obligation de penser au renouvellement et au bien-être de leurs différents départements ?

Quoi faire ? Voici ma suggestion :

Que ceux qui souhaitent rester en poste après 65 ans acceptent une échelle de salaire qui diminue de 15-20 pour cent chaque année jusqu'à un salaire annuel minimum de 15 000 \$ ou à peu près. L'argent économisé par ces réductions serait alors placé dans un fonds pour l'embauche de nouveaux membres du corps professoral et / ou l'amélioration des outils pour la prestation du programme dans le département concerné où l'économie a été faite.

Une telle démarche semble avoir de grands avantages, non seulement pour l'université dans son ensemble, mais aussi pour les personnes âgées elles-mêmes qui sont restées comme professeurs au-delà de 65 ans. Ils ne seraient plus perçus comme l'équivalent de « bloqueurs de

lits » dans les hôpitaux, mais plutôt comme des bienfaiteurs départementaux appréciés par leurs collègues plus jeunes.

Il me semble que les départements pourraient bénéficier de la rétention d'expérience et d'expertise tout en étant libérés pour améliorer leur fonctionnement global. Il faudrait faire attention, bien sûr, de s'assurer que l'argent des salaires économisés ne soit pas gaspillé sur des coûts administratifs ou des augmentations de salaires pour les professeurs non-junior, mais qu'il soit dirigé en premier lieu vers l'embauche de nouveaux membres du corps professoral ainsi que l'amélioration de leurs salaires et conditions d'emploi.

Avons-nous une « obligation éthique ? » Je pense que nous l'avons, mais il faudrait peut-être d'accepter un salaire inférieur pour le plus grand bien, plutôt que de fermer les livres et sortir les pantoufles.

**- Deirdre Vincent, Professeure émérite
d'allemand, l'Université de Toronto.**

Des nouvelles, des notes et la prochaine édition

Vous êtes invités à contribuer du matériel pour la prochaine édition de ce bulletin. Quel genre de matériel ? Il peut être un élément de nouvelles de l'association de votre collègue ou université mettant en évidence un programme ou une contribution exceptionnelle d'un membre à la retraite. Il peut être un texte explorant un problème spécifiquement pertinent pour les personnes retraitées, du côté du personnel académique ou du personnel de soutien dans une université ou un collègue au Canada.

Envoyez votre matériel à un des corédacteurs en chef :

Ed Unrau: ed_unrau@umanitoba.ca

Michel Tousignant: tousignant.michel@uqam.ca



Remarque: Les associations membres de l'ARUCC / CURAC sont invitées à faire circuler ce bulletin d'information à leurs membres.

L'ARUCC / CURAC est une fédération à but non lucratif des organisations de retraités des collèges et universités partout au Canada. Son objectif principal est de coordonner les activités qui favorisent la communication entre les organisations membres, de partager des informations, fournir une assistance mutuelle, et de prendre position publiquement sur des questions d'intérêt commun à ses plus de quinze mille membres à travers le Canada.

Adresse postale :

ARUCC / CURAC

2136 West Mall

Vancouver, Colombie-Britannique

V6T 1Z4

Courriels :

Président : Ken Craig : kcraig@psych.ubc.ca

OU

Secrétaire : Ed Williams :

edgarwilliams@NL.rogers.com

Site Web : www.curac.ca